

API NEWS - Octobre 2018

Chers amis et parrains de la Miellerie de l'Alliaz, il neige à l'heure où je vous écris ces quelques lignes. L'année apicole est belle et bien terminée, et nos abeilles ont droit à un bon repos bien mérité. Si cette année a été médiocre en ce qui concerne la récolte de miel, elle a par contre été riche en événements divers, et couronnée par l'obtention de deux labels de qualité.

Six nouveaux parrains se sont engagés à soutenir la miellerie, et quatre nouveaux commerçants ont fait le choix de distribuer nos produits :

L'Accent Vaudois, épicerie en vrac et produits du terroir, à Blonay

BOKOLOKO, épicerie bio et en vrac, à Vevey

La Fromagerie de la Grenette, à Vevey

Le Marché Paysan à la ferme de Primapraz, à Puidoux

Juillet

J'avais placé beaucoup d'espoir sur ce mois de juillet afin de faire une bonne deuxième récolte de miel de forêt, mais hélas c'était sans compter sur une météo caniculaire et exceptionnellement sèche, qui n'a pas permis aux différentes essences de résineux ou de feuillus de fournir le miellat nécessaire aux abeilles pour la production du miel de forêt qui se caractérise à sa couleur foncée et à ses saveurs corsées.

L'ensemble des récoltes de printemps et d'été me permettront d'honorer mes parrains et ma clientèle, mais elles ne me permettront pas de garantir du stock jusqu'à la saison prochaine.

J'ai eu durant le courant de ce mois l'agréable surprise de recevoir de la part de <u>Bio Suisse</u>, la certification que mon exploitation apicole répond en tous domaines à l'Ordonnance Bio Suisse, ainsi qu'au cahier des charges du label Bourgeon.

Dès l'année prochaine, je serai autorisé à commercialiser mon miel sous le label « Bourgeon ».



J'ai également obtenu le label d'Or de Swiss Honey – Miel de qualité de production contrôlée.



Juillet a également été marqué par la fin des activités apicoles de mon Maître d'apprentissage, Samuel Cretegny, pour lequel je lui adresse toute ma reconnaissance pour son accompagnement, et pour tous les précieux conseils qu'il m'a prodigué durant ces trois dernières années.

Il est temps pour moi de reprendre le flambeau. J'ai donc fait l'acquisition de son installation d'extraction, et d'une partie de ses ruchers. Me voici maintenant aux commandes d'une petite exploitation apicole d'une centaine de ruches.





Août - Septembre

Le beau temps et les températures caniculaires persistent. Toutes les hausses destinées à la récolte du miel ont été enlevée, et si une miellée devait survenir, le miel produit par les abeilles leur servira en partie de nourriture pour cet hiver.

Toutefois, l'apport de sirop à base de sucre, de miel et d'un peu de vinaigre est essentiel afin de leur garantir une nourriture en suffisance pour tout l'hiver. Il m'a fallu pour cela passer une commande d'une tonne de sucre de betterave Bio nécessaire à la préparation maison du sirop.





Août est également le mois du premier traitement contre le varroa à base d'acide formique par évaporation. Ce traitement se fait après un premier nourrissement, et les diffuseurs sont laissés dans les ruches pendant une dizaine de jours. Un deuxième traitement à l'acide formique sera nécessaire au début du mois de septembre.

La période entre août et septembre est rythmée par des nourrissements successifs et par les traitements. Il est important que toutes les ruches soient nourries, traitées et contrôlées avant la fin septembre, afin de prévenir un maximum la perte des colonies durant l'hiver.





Le mois d'août a été également riche en événements promotionnels. Au début du mois, en collaboration avec la Laiterie de Blonay et Martial Neyroud vigneron encaveur à Blonay également, nous avons organisé une journée de dégustation d'assemblages du terroir. Cette journée a trouvé un grand succès auprès des habitants du village.



J'ai également profité de mettre en valeur les produits de la miellerie, par une série de photos publiées sur mon site Intenet, ainsi qu'une vidéo promotionnelle sur le travail au rucher, réalisée par 5 Elements Production.









vidéo



Et également l'émission de la RTS A Bonne Entendeur – Miel : ne tournons pas autour du pot ! Pour ceux et celles qui n'aurait pas vu l'émission.



vidéo

Octobre

Octobre est le mois de la mise en hivernage des ruches. Elles sont rassemblées les unes contre les autres et munies d'un panneau d'isolation pour limiter les déperditions de chaleur, et leur toit assuré contre les tempêtes hivernales.





